

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(14\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 20 décembre 1873](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 20 décembre 1873

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièstère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[20 décembre 1873](#)

Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Lieu de destinationNancy (Meurthe-et-Moselle)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméSur l'affaire Boucher et Cie. Sur des expériences d'émaillage faites par les experts qui, pense Godin, ont été non concluantes malgré les échantillons qu'il leur a fournis et doivent être cause du retard du dépôt de leur rapport. Godin précise qu'un ami de l'Assemblée nationale n'a pu obtenir de renseignements sur l'expertise de la part de Guignet.

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Consultation juridique](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Assemblée nationale \(France\)](#)
- [Boucher et Cie](#)
- [Cresson, Guillaume Ernest \(1824-1902\)](#)
- [Guignet, Charles-Ernest \(1829-1906\)](#)

Lieux cités[Guise \(Aisne\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (14)

Collation4 p. (179r, 180r, 181v, 182r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Versailles le 20^{me} 78

Cher Monsieur Cresson,

J'ai transmis vos dernières observations à M^r Cresson en l'autorisant à s'entendre directement avec vous ; je suppose qu'il l'a fait, car j'en ai pas reçu de réponse de lui.

Ces dits de Boucher me paraissent du reste un bien petit côté de la question ; il est un fait plus important qui me préoccupe : c'est celui des expériences d'émouillage auxquelles les experts ont été livrés, et sur lesquelles j'en ai aucun renseignement.

Le dépôt tardif de leur
rapport me ferait croire
qu'il y aurait quelque diffi-
culté de ce côté-là. Dans les
visites que j'ai faites à ces
Messieurs, entretenant qu'ils
voudraient se livrer à des expé-
riences pratiques, je leur ai
dit que je me tenais à leur
disposition pour le cas où
des explications nouvelles leur
seraient nécessaires; et indépen-
damment des échantillons que
je leur avais remis à Guise,
lors de leur visite à l'usine,
je leur ai remis une quinzaine
d'échantillons faits avec des
émaux de Paris, au moyen
d'additions de divers fondants
faits à ces émaux. Dans ce
nombre deux échantillons

étaient même faits avec
 les mêmes traits qu'on les
 trouve chez les marchands
 à Paris. Il me semble que
 si, vérifiant quelques unes
 ces applications, ils arrivent
 complètement rétréci, les
 circonstances eussent été
 concluantes pour que leur
 rapport soit immédiatement
 rédigé. Il doit donc y avoir
 quelque inconvénient, dû soit
 à leur inexpérience, soit à leur
 outillage, dans leurs opérations.
 Il est assurément le seul
 délicat qui restait à examiner
 pour les rapports.

Mon frère mes amis à l'Assemblée
 Nationale, a eu l'occasion de ra-
 conter Guignot auquel il a voulu
 demander des renseignements.

mais il n'a pu rien obtenir,
 M. Guignot lui ayant demandé
 s'il voulait lui promettre ^{de} ne
 pas m'en parler, et cet ami
 n'ayant pas voulu donner cette
 promesse.

Je ne comprends pourtant pas
 que ces Messieurs ne m'aient pas
 fait appeler, s'ils n'avaient pas
 réussi à embailler par les moyens
 que je leur ai indiqués, surtout
 avec les preuves que je leur ai
 remises entre les mains des
 moyens variés par lesquels
 on peut arriver à la pratique
 de mon brevet, et surtout
 avec la possibilité de le faire
 directement avec les émaux
 qu'on trouve à Paris.

Dites-moi votre pensée à ce
 sujet et recevez, cher Monsieur,
 mes sentiments dévoués.

Lodovico